

LE PROJET

Notre Association adhère au projet éducatif des Francas. Nos structures sont habilitées et répondent à la réglementation de la DDCS. Nos centres de loisirs éducatifs sont des lieux d'apprentissage de vie en collectivité, ils permettent aux enfants et aux adolescents de construire leurs propres loisirs, de vivre des aventures et d'acquérir de l'autonomie. Grâce à des activités ludiques, nos équipes pédagogiques accompagnent vos enfants dans leur développement et leur épanouissement.

LES ACTIVITÉS

La Maison de l'Enfance, La Maison de la Petite Enfance et le Secteur Jeunes possèdent des espaces adaptés en fonction de l'âge des enfants : un terrain d'Aventures, une ludothèque-médiathèque et un espace multimédia... Sans oublier les spécificités de la ferme pédagogique du Jardin de Toni. Nous utilisons régulièrement les équipements sportifs et culturels de la ville de Billère (piscine, stades, gymnases, bibliothèque, salles de spectacles...) et d'autres ressources du territoire.

LES ACTUALITÉS

Toutes les actualités sur les projets, les activités, les inscriptions... sur notre site internet **www. maisonenfance64.fr.**

Maison de l'Enfance de Billère - impasse Nederpeld 64140 Billère - 05 59 62 21 02 accueil.maisonenfance64@qmail.com - www.maisonenfance64.fr



... et par mail 24h/24...

Partie à retourner au secrétariat

lom de <u>l'enfant</u> : late de naissance :				•								
otre Mode de règlement	: Prélèvement auto	matiqu	e Es	pèces			CESU					
Adresse mail pour e												
Des MODIFICATIONS	S à apporter au doss	ier (n°	de tel,	adres	se, em	ıail, all	ergies) c'e	st ici :			
	Vacan	ces d	'auto	mne	202	4						
AIRE DEVIS pour prise en	charge : OUI I	NON F	Référen	t :								
TRUCTURE SOUHAITÉE	*:			A	ccueil d	des enf	ants : 7	h45—1	8h30)		
Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans Le Jardin de Toni de 4 à 10 ans		SEA	SEMAINE 1					SEMAINE 2				
			M M	M	J	V	L	M	M	J	V	
Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans		21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	
Secteur Jeunes de 11 - 15 ans (ou à partir de la classe 6ème)	MATIN										F	
	MIDI										R	
	APRÈS-MIDI										É	
Les enfants sont répartis tructure souhaitée sera c Ce document vaut réservat paiement à jour de vos fact Je déclare exacts les renseig présentées dans le règleme	elle attribuée mais nou ion sous réserve d'une va ures en cours. gnements indiqués sur la int intérieur et je m'enga	us feron alidation fiche d'i	par e-m nscription	possibi ail, selo on, avoir	n les pla	répond aces disp	dre à ce ponibles	tte den	ossier co	omplet e		
	CADRE RÉS	ERVÉ AU	SECRÉ	TARIAT								
AR/							/					
Dossier incomplet au//			Liste d'attente au/									
Formulaire nouvel enfant Copie des vaccins à jour			Validation/									
Assurance	,											
PA rib + sepa			Commentaire									
Réglement intérie												
Impayé	€											



VACANCES AUTOMNE 2024 Partie à conserver



J'arrive avec des vêtements de saison et dans mon sac il y a : Moins de 6 ans Plus de 6 ans

- Une gourde
- Une gourde
- Le doudou Un change

Pour le Jardin de Toni :

- Des bottes en caoutchouc
- Une Paire de Chaussons (pour les moins de 6 ans uniquement)

Accueil des enfants : 7h45-18h30

STRUCTURE SOUHAITÉE*:

Accueil des enfants: 7h45-18h30

Maison de la Petite Enfance de 3 à 5 ans **SEMAINE 1 SEMAINE 2** Le Jardin de Toni de 4 à 10 ans ٧ ٧ Maison de l'Enfance de 6 à 11 ans 21 22 23 24 25 28 29 30 31 MATIN Secteur Jeunes de 11 - 15 ans (ou à partir de la classe MIDI 6ème) **APRÈS-MIDI**

Pièces à fournir pour l'inscription (si pas déjà fournies)

Plaquette d'inscription complétée, datée et signée

Récèpissé du réglement intérieur

complété

Attestation d'assurance en cours

de validité

Copie des vaccins obligatoires Règlement des factures antérieurs Le RIB + mandat SEPA ou à défaut

le solde de la réservation

Autre (PAI, Jugement...):

Pendant le TEMPS SCOLAIRE

Accueil des familles : Mardis: 13h00-17h00

Mercredis: 9h00-12h00 et 14h30-18h30

Jeudis: 13h00-17h00

Pendant LES VACANCES Accueil des familles : Tous les matins de 9h00 à 12h00

Nous contacter: 05 59 62 21 02

accueil.maisonenfance64@gmail.com www.maisonenfance64.fr

- •Si vous souhaitez modifier votre réservation via le portail famille, le délai de modification / d'annulation est de 8 jours ouvrés avant la date d'arrivée de votre enfant. (exemple: Vous souhaitez annuler un vendredi, il faut avoir fait la demande le mercredi de la semaine
- Vous pouvez faire une demande d'annulation par mail auprès du secrétariat jusqu'à 4 jours ouvrés avant la date concernée. (ex : Vous souhaitez annuler un mercredi, il faut avoir fait la demande le jeudi de la semaine précèdente) pour ne pas être facturé.
- Après réservation, toute absence non justifiée dans les temps sera facturée.
- Avec un certificat médical seul le repas vous sera facturé (à fournir dans un délai de 8 jours).

TOUJOURS PRÉVENIR EN CAS D'ABSENCE!

Avec le soutien et la participation financière de :







^{*}Les enfants sont répartis dans les structures selon l'âge et les disponibilités. Nous ne pouvons pas vous garantir que la structure souhaitée sera celle attribuée mais nous ferons notre possible pour répondre à cette demande.